
Don par la société des amis sans-culottes, séant à Puymirol (Lot-et-Garonne) de 500 chemises, 100 paires de bas, 30 paires de souliers et 12 draps de lit, , lors de la séance du 22 frimaire an II (12 décembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Don par la société des amis sans-culottes, séant à Puymirol (Lot-et-Garonne) de 500 chemises, 100 paires de bas, 30 paires de souliers et 12 draps de lit, , lors de la séance du 22 frimaire an II (12 décembre 1793). In: Tome LXXXI - Du 16 frimaire au 29 frimaire an II (6 décembre au 19 décembre 1793) p. 341;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_81_1_38516_t1_0341_0000_3;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

la patrie de toute l'argenterie de leur culte, et renouvellent à la Convention le vœu qu'ils ont déjà fait plusieurs fois, que les représentants du peuple restent à leur poste jusqu'à ce que tous les brigands couronnés aient mordu la poussière et que tous les préjugés aient disparu du sol de la liberté.

I. I. M. IGNON, *président*, SALAMON, *secrétaire*.

La Société des Amis sans-culottes, séant à Puy-mirrol, département de Lot-et-Garonne, annonce qu'elle a fait la collection de plus de 500 chemises, 100 paires de bas, 30 paires de souliers, 12 draps de lit, et qu'elle travaille encore à une collection plus considérable. Elle demande les moyens les plus sûrs pour faire parvenir le tout aux défenseurs de la patrie.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (1).

Le citoyen Jean-Augustin Mathieu, ci-devant prêtre, écrit d'Albi [Albi], le 12 de ce mois, que, dans deux jours, il sera uni avec une républicaine des Cabannes. Il joint à sa lettre son acte de déprêtrisation.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (2).

Suit la lettre du citoyen Jean-Augustin Mathieu (3).

Jean-Augustin Mathieu, ci-devant prêtre, à Deltel, son cousin, député à la Convention nationale.

D'Albi, 13 frimaire, an II de la République, une et indivisible.

Je t'envoie sous ce pli, cher cousin, mon acte de déprêtrisation, que tu voudras bien remettre au comité d'Instruction publique; c'est un hommage que j'ai rendu à la philosophie et à la raison. Je fais plus, et pour m'acquitter envers la société je me marie après-demain avec la citoyenne Boxer cadette, des Cabannes, que tu connais.

« J'ai vu depuis peu ton frère, qui se porte bien et doit venir assister à mon mariage; il serait bien à désirer qu'il y eût ici nombre de républicains aussi zélés qu'il l'est lui-même, nous pourrions alors espérer de défanatiser ce pays-ci dans lequel les prêtres ont encore trop d'ascendant. Les commissaires de la Convention font tant de bien dans divers départements que je ne puis que désirer qu'il en vint quelque un ici.

« Adieu, cher Deltel, donne-moi de tes nouvelles; il tarde à ma jeune épouse de pouvoir embrasser son nouveau cousin; elle me charge en attendant de te dire bien des choses.

« Salut et fraternité.

J.-Augustin MATHIEU, fils. »

Extrait tiré des registres de la municipalité d'Albi (1).

« Je soussigné, Jean-Augustin Mathieu, fils aîné, fermement convaincu que les prêtres sont inutiles au bonheur des peuples, déclare que je cesse de l'être. En remettant en vos mains, citoyen maire et officiers municipaux de la commune d'Albi, ce titre qu'on appelait des lettres de prêtrise, je rends hommage à la raison : puissent tous mes semblables imiter mon exemple, et cesser de corrompre les principes de la saine morale.

« Albi, ce 7 frimaire, l'an II de la République française, une et indivisible.

Signé au registre : Jean-Augustin MATHIEU. »

Collationné, certifié conforme :

COSTES, *officier municipal*; BERTRAND, *secrétaire-greffier*.

Vu par nous, administrateurs du district, d'Albi, ce septième frimaire, l'an II de la République, une et indivisible.

BOVIÈS, *président*; LEMORY; ROUMEGODT; CORDURIÉ l'aîné; COSTES, *faisant les fonctions de secrétaire*.

Le citoyen Dariès, de Rouen, présente un plan vaste et économique sur l'expédition générale des postes, et établit des moyens propres à accélérer la correspondance.

Renvoyé aux comités réunis de commerce et d'agriculture (2).

Le citoyen Cammaille-Saint-Aubin, capitaine de la première réquisition, 7^e compagnie, bataillon du Temple, à Bar-sur-Ornain, fait hommage à la Convention d'un drame en trois actes et en vers, intitulé *l'Ami du peuple*.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » et renvoyé au comité d'instruction publique (3).

Suit la lettre par laquelle le citoyen Cammaille Saint-Aubin fait hommage de son drame (4).

A la Convention nationale.

« Organes du Souverain,

« Vous venez de rendre un éclatant hommage à la vertu en décernant à Marat les honneurs du temple de la reconnaissance publique. Permettez que celui qui l'aime sans le connaître, qui combat encore pour ses principes dans la première réquisition, dépose dans votre sein un drame : *l'Ami du peuple*, en trois actes et en vers, dans lequel il a recueilli les vraies maximes

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 27, p. 130.

(2) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 27, p. 130.

(3) *Archives nationales*, carton C 286, dossier 840.

(1) *Archives nationales*, carton C 286, dossier 840.

(2) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 27, p. 130.

(3) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 27, p. 130.

(4) *Archives nationales*, carton C 286, dossier 840.